



comment démissionner sachant que j'ai signé un arrêté sans contrat CDI

Par **mamourmavie02**, le **27/08/2019** à **01:05**

je suis assistance de vie aux familles (aide a domicile) dans le privé

au mois de juillet j'ai su par par mon employeur que j'avais eux un CDI depuis le 1 Aout 2019
quel belle surprise pour moi .

Je voudrais démissionner le probléme que je rencontre c'est que j'ai signé un arreté en juillet aucun contrat de travail à été signé ni avoir été convoquer dans un bureau pour négocier je ne sais meme pas si j'ai un préavis a faire que dois-je faire

Par **Lag0**, le **27/08/2019** à **06:44**

Bonjour,

Etonnant, vous parlez d'un emploi dans le privé et d'un arrêté. Il me semble qu'il n'y a pas d'arrêté dans le privé mais seulement dans le public.